

La Petite Tunisie

LE PETIT TUNISIEN

SOCIALISTE

LE PETIT TUNISIEN

ABONNEMENTS : Tunisie et Constantine : Un an, 10 fr. ; six mois, 6 fr. France et Algérie : Un an, 12 fr. ; six mois 7 fr. Etranger, port en sus. On s'abonne sans frais dans tous les bureaux de poste. Les annonces sont reçues en France et à l'Etranger dans toutes les grandes agences et à Tunis aux bureaux du journal.

Rédacteur en Chef : LACROIX

REDACTION et ADMINISTRATION : Rues d'Italie et Hannon, Tunis

INSERTIONS : première page : 5 fr. la ligne ; Echos, 2 fr. ; Chronique locale : 1 fr. 50 ; Faits divers : 1 fr. ; Réclames en troisième page, 0 fr. 80 ; quatrième page, 0 fr. 40. Payables d'avance.

Secrétaire de la Rédaction : GANOUNA

LES DOSSIERS DE M. TRIDON

Pour acclamer la France

Tous au Port, ce Soir !

Donc, pour la réaction aux abois, qui a avoué récemment qu'elle n'en voulait au Gouvernement de M. Alapetite, que parce qu'il se réclamait de la « radicale » (sic), ce dernier n'a réussi à se soustraire à « une reddition effective de comptes », que grâce au manque d'entente des interpellateurs, AUX ERREURS QU'ILS ONT COMMISES, « et au partis-pris de la « Chambre de ne soulever aucun incident dans l'Afrique du Nord, « au moment de l'installation du « Protectorat marocain ».

Donc, pour ceux-là même qui armèrent la main des Bouge et des Thalamas, pour ceux-là même qui leur procurèrent la fallacieuse documentation qu'ils étalèrent à la tribune pour leur plus grande confusion, les fauteurs du juste triomphe de M. Alapetite sont les Bouge et les Thalamas.

Et c'est contre ce triomphe, qui sera consacré ce soir par l'accueil unanimement enthousiaste de la Colonie, que fulmine la presse réactionnaire de tous clans.

Pour entraver, sans d'ailleurs y parvenir, la manifestation spontanée, qui éclatera au port à l'arrivée du Carthage, on voit surgir la plus bizarre, la plus hétéroclite des alliances offensive et défensive : aux côtés de l'anarchiste Bataille, et du conservateur Journal, fraternisent côte à côte le malcontent Libéral, le Progrès aigri, le Phare lumineux, le subversif Socialiste, et, prônant au Maître-Autel, la très catholique Tunisie Française. A leurs côtés, s'agit et se trémousse un comité aux très rares adhérents qui voudrait transformer les Tunisiens en Nègres des Antilles, en souvenir sans doute des Esclaves Ivres, les prolétaires français qui raillaient M. Bellot.

Tout ce monde-là, uni malgré les épithètes les plus contradictoires qui feraient de ces étrangers alliés, d'irréductibles ennemis en temps ordinaire, lance des manifestes qui décèlent l'amertume des cœurs et l'ulcération des âmes.

Tant d'efforts laissent indifférents tous les amis de la vérité. Le Parlement français vient de marquer sa sollicitude pour la Tunisie en consacrant plusieurs séances à l'examen des questions qui intéressent son développement. Il s'est préoccupé d'assurer

ici la prépondérance française, basée sur la justice et a voté, à la presque unanimité, l'emprunt reconnu nécessaire à l'essor économique de notre colonie.

Aujourd'hui, le représentant de la France aura rejoint son poste, après avoir défendu nos intérêts.

Sa présence parmi nous était vivement attendue.

Un groupe de Français a pensé qu'une manifestation de la Colonie française tout entière, allant saluer au port celui qui porte ici notre drapeau, serait l'occasion de montrer à la Mère-Patrie, étant donné les circonstances actuelles, que suivant l'exemple des Français de la Métropole, les Français de Tunis savaient se grouper pour acclamer l'idée de la Patrie.

Un Comité a été formé à cet effet, sous la présidence de M. Cirier, secrétaire élu de la Conférence Consultative.

Il fait appel à tous les Français, sans distinction de parti, pour affirmer par leur présence leurs sentiments patriotiques.

Tous les bons Français ont répondu par leur adhésion spontanée à l'appel du Comité d'initiative présidé par M. Cirier. Nous ne pouvons nous empêcher au plaisir de donner la liste des corps constitués et des Sociétés qui se sont fait inscrire à ce jour :

- La Chambre de Commerce de Tunis ;
- La Chambre mixte de Commerce et d'Agriculture du Centre ;
- La Chambre mixte de Commerce et d'Agriculture du Sud ;
- La Chambre de Commerce de Bizerte ;
- Les Municipalités de Tunis ; de Sfax ; de Sousse ; de Bizerte ; de Béja ; du Kef ; de la Goulette ; d'Hammam-Lif et de Maxula-Radès ;
- L'Association Agricole de la Régence et l'Association Commerciale et Industrielle ;
- L'Amicale des Deux-Charentes ; L'Assistance mutuelle tunisienne ;
- La Betterave ;
- Les Cadets de Gascogne ; le Cercle d'Escrime Français ; le Cercle nautique ; les Combattants de 1870-71 ; le Comité d'Hivernage de Tunis et de la Tunisie ; la Compagnie Transatlantique ; la Côte-d'Or ;
- La Dauphinoise ;
- Les Enfants de l'Aude ; les Enfants du Gard ; les Enfants du Vivarais ;
- La Franc-Comtoise ;
- Les Girondins ;
- L'Harmonie Française ;
- La Marn ;
- Le Racing-Club ; la Région Lyonnaise ; la Roussillonnaise ;
- Les Savoyards ; la Société française de Bienfaisance ; la Société des Courses ; la Société fraternelle des Agents des Services pénitentiaires la Société fraternelle de secours mutuels du Personnel de la Police tunisienne ; la Société des Sciences médicales et des Médecins de Tunis ; la Société tunisienne des Hôtelières ; le Syndicat des Entrepreneurs français de Tunis ;
- L'Union des Corsés et des Amis de la Corse de Tunisie ; l'Union des Corsés et des Amis de la Corse de Tunis.

Toute la presse républicaine, notre journal y compris, ira saluer au débarcadère, l'homme qui a su défendre nos intérêts et faire aboutir nos vœux. M. Alapetite a dû trouver, dans l'accomplissement du devoir accompli, la meilleure des récompenses. Cette satisfaction s'affirmera aujourd'hui à la vue de tant d'honnêtes gens allant à sa rencontre lui témoigner leur bonheur.

Avec lui, c'est la France réparatrice qui revient parmi nous ; c'est la consécration d'une œuvre féconde dont profitera la Tunisie ; c'est la confusion des pâles contempteurs, et des louches pêcheurs en eau trouble.

Tous au Port !

Salut à la France !

JEAN-SANS-PEUR.

NOTE DU JOUR

Elections et mécontents

Avec un esprit de décision et d'à-propos qui lui fait grandement honneur, Monsieur Alapetite a arrêté qu'il serait procédé sans retard aux élections tendant à combler les vacances de la Conférence Consultative et à en hâter la réunion.

C'était là un geste qui aurait dû rallier à son auteur l'approbation de tous, avec et y compris ses plus acharnés adversaires, ceux-là même qui criaient à l'abomination de la désolation, de ce que les mandats de délégués parvenus à leur expiration, n'aient pas été comblés à temps. Ceux qui se lamentaient feignaient d'ignorer que leurs menées tendant à faire échouer l'emprunt, ou du moins à en différer sine die la conclusion, étaient la cause primordiale de la paralysie partielle et momentanée dont a été frappée la Conférence Consultative.

Aujourd'hui que cet aréopage va pouvoir se réunir dans un délai assez court, afin de nous éviter les avanies de nouveaux douzièmes provisoires, on voit ces éternels mécontents hululer quand même, se plaindre du caractère selon eux hâtif des prochaines joutes électorales, de la quasi-impossibilité dans laquelle ils prétendent que vont se trouver les électeurs pour voter par correspondance, du délai trop restreint entre le premier scrutin et celui de ballottage... Quels prétextes ne créeraient pas ses obstructionnistes opiniâtres pour trouver que tout va au plus mal dans le pire des protectorats !

Cela ne les empêche pas de jouer aux résignés, et de condescendre à faire eux-mêmes actes de candidats, et de faire vibrer la corde du peuplement français et de la sécurité, compromises, affirment-ils, par les tendances libérales du pouvoir vis-à-vis des indigènes.

C'est aux électeurs à démontrer à ces felleux personnages que le Char

de la Tunisie peut fort bien marcher vers le mieux, sans leur plat concours, risquant de s'embourber si les surprises du scrutin leur donnaient la majorité.

Mais une aussi regrettable occurrence ne saurait se réaliser ; les joueurs de flûte de M. de Carnières ont la minorité à la Conférence... Qu'ils la gardent !

LE SEMAINIER.

Pour en finir. — Je ne désire pas éterniser une polémique avec des adversaires déloyaux, que je pourrais, moi aussi, clouer au pilori de leur propre passé. Aussi bien, je m'étais promis, mardi dernier, de ne plus répondre aux jeunes gens de la Bataille. Il était, néanmoins, nécessaire, que je revienne aujourd'hui à la rescousse pour insister sur les nombreux témoignages de sympathie réels et concrets, qui ont accueilli l'historique impartial d'une affaire où j'ai joué le rôle, très honorable, de dupe humanitaire. Il m'est, au surplus, éminemment agréable, de souligner l'aveu implicite de la Bataille que ses fameux dossiers contre moi n'ont jamais existé que dans l'imagination d'un Meïmoun.

Au surplus, ces dossiers aptes à me faire mander, port fait, tout droit sur Porto-Farina, existeraient-ils réellement, seraient-ils déballés, maquillés, défigurés, comme il en fut pour l'affaire Lelouche, qu'une telle publication ne parviendrait qu'à me faire hausser les épaules de dédain.

Jamais plus ma plume se commettra à de vaines répliques. G.

NOS ÉCHOS

Le retour du Résident. — M. Gabriel Alapetite, résident général, rentrera aujourd'hui de France, par le « Carthage », en compagnie de Mme Alapetite, et de leur fils.

Ainsi que nous le disions plus haut, la colonie fera un dévoué défenseur de ses intérêts, un accueil triomphal, auquel participera la rédaction de notre journal.

L'Emprunt Tunisien. — Samedi à 2 heures, M. Poincaré et M. Alapetite ont été entendus par la Commission des Finances au sujet de l'emprunt tunisien, relatif à l'extension du réseau des chemins de fer.

M. Milliès-Lacroix a ensuite présenté des observations verbales et la Commission a approuvé, à l'unanimité ces diverses déclarations sur lesquelles M. Milliès-Lacroix fera un rapport écrit, favorable, qui sera soumis au Sénat aussitôt après le vote du budget fin février ou au commencement de mars, et qui conclura à l'adoption du texte voté par la Chambre de façon à éviter le retour au Palais-Bourbon.

Cependant, la Commission se propose de demander à M. Klotz, plusieurs précisions.

La Fête Fédérale de Tunis. — M. Poincaré, président du Conseil ; M. Millerand, ministre de la Guerre, et M. Guist'hau ministre de l'Instruction publique, ont successivement reçu M. Cazalet, président de l'Union des Sociétés de gymnastique et ses collègues du Comité.

M. Cazalet, président de l'Union des Sociétés de Gymnastique de France, a été reçu samedi soir par M. Fallières.

Conférence. — Notre collaborateur M. J. Véhel fera prochainement, sous les auspices et au local de l'Amicale de l'Alliance, une causerie sur « Zadoc Kahn orateur, philanthrope et patriote ».

Nous ne doutons point, étant donné le talent de notre ami et l'originalité du sujet, qu'il n'ait foule pour aller entendre M. J. Véhel.

Désapprobation. — Le boycottage de la Compagnie française des Tramways par les indigènes musulmans, continue et dussions-nous attirer sur nos têtes les foudres de ceux de nos amis qui ont coopéré à son organisation, nous ne saurions l'approuver, et n'hésitons pas à exprimer notre indignation de ce fait que, les émeutiers du 7 novembre n'étant pas encore punis, on tolère que les éléments qui ont provoqué ces sanglantes journées puissent s'ériger en policiers, et faire évacuer violemment les trams, dès qu'un indigène s'avise d'y monter.

Tout cela n'est guère rassurant pour l'avenir : en donnant aux indigènes le moyen de mesurer leurs propres forces, même pacifiques, n'est-il pas à craindre de les voir au jour prochain retourner ces mêmes forces contre le protecteur, à la moindre velléité d'énergie administrative ? A bons entendants...

Boutonniers Fleuris. — La promotion du Nichan-Ifikhar, si impatiemment attendue depuis un an, et qui fut retardée pour divers motifs, vient de paraître enfin.

Parmi la foule des heureux qu'elle fait, nous comptons plusieurs de nos amis auxquels nous adressons nos plus affectueuses félicitations.

Tout d'abord, c'est notre excellent collaborateur M. Isaac Lévy, qui s'occupe, dans la *Petite Tunisie Socialiste*, de la rubrique des questions populaires qu'il connaît à fond et qu'il traite si consciencieusement. Notre cher ami est trop connu pour que nous ne puissions nous dispenser de faire son éloge ; disons seulement qu'il fut l'objet, samedi, de la part de MM. Saliba père et fils et du personnel de l'Imprimerie du Phénix, dont il est le directeur, d'une manifestation flatteuse et spontanée de sympathie, et d'un punch d'honneur au cours duquel les insignes de l'ordre lui furent remis ; le soir même ses collègues du Comité de la *Mutualité Ouvrière*, dont il est le distingué président, joints à ceux de l'*Amicale de l'Alliance*, dont il est le dévoué secrétaire, lui ont fait une ovation dont il gardera longtemps l'agréable souvenir.

M. Jules Bellaïche, le négociant bien connu, vice-président de la société sportive *Amical-Club* et membre de plusieurs associations, a reçu également la rosette du Nichan, sur la proposition de notre collaborateur M. J. Véhel.

M. Elias Houbani, secrétaire-trésorier de la *Section Dramatique* et correspondant des *Archives Israélites*, est nommé aussi officier du même ordre.

Enfin, notre brave camarade Siou Bas Ghournou, le mutualiste au dévouement pincère, fondateur de plusieurs groupements, est promu au grade de chevalier de première classe, juste récompense de ses loyaux efforts.

A tous, nos meilleurs compliments. MM. Smaza (Mridakh), Hazoui (Aron), Bihatar (Gagou) et plusieurs autres membres du Cercle de la Désunion, ont reçu la cravate de commandeur de l'Ordre Royal de la Jalousie.

Hyménée : Nous avons relevé avec plaisir, parmi les publications de mariage au Consulat de France publiées par *Dépêche Tunisienne* de Dimanche, celle de notre confrère M. Christian Dominguez, avec Mademoiselle Eugénie-Anna Renaud.

Nos meilleurs compliments et vœux.

L'Indicateur Tunisien. — Grâce aux linotypes acquises par l'Imprimerie Rapide, le bel annuaire de notre excellent confrère M. Lecore-Carpeur vient de paraître avec une avance considérable sur ses précédentes époques d'apparition.

Cet ouvrage, *vade-mécum* indispensable, tant des vieux tunisiens, que des nouveaux-venus en Tunisie, présente avec son édition 1912, des améliorations importantes. La partie historique narre fidèlement les diverses étapes de la Régence depuis la période prépunique jusqu'à nos jours. Une division administrative ample-

OXYGÉNÉE CUSENIER

PREMIÈRE MARQUE DU MONDE

DANS TOUS LES CAFÉS
EXIGER LA BOUTEILLE

A. BEMBARON, Agent.
TUNIS. — 57, Rue de Naples, 57. — TUNIS

Clinique Vétérinaire

BONNENFANT, Ad^e

Boxes, Chenil, Pension pour
chevaux et chiens
Route de l'Ariana

Chaux Hydraulique & Ciment Paul POTIN

DEPOT : rue de Turquie (au port)
BUREAU : 22, rue Es-Sadikia
Téléphone :
Tunis n° 197 Potinville n° 2 (réseau d'Hamman-Lit).

L'AEROTOR

Moulin à vent en acier galvanisé
La plus haute récompense aux Expositions
Pour tous renseignements s'adresser chez
M. P. LECLERCQ et Cie
Avenue de Carthage - TUNIS

Cie de NAVIGATION MIXTE

ARRIVÉES de Marseille, tous les lundis soir. A Marseille tous les mercredis à 5 h. 15 du matin ; De Palerme tous les Jeudis à 6 h. du soir par quinzaine ; De Marseille, tous les vendredis, à 4 h. 15 m. ; de la Côte Tunisienne Tripoli, Djerba, Gabès, Sfax, Méhdia, Monastir, Sousse) tous les samedis à 5 h. 30 du soir. A Marseille, tous les samedis à 7 h. du matin.
DéPARTS de Tunis pour Marseille, tous les lundis à 2 h. du soir ; De Tunis pour Palerme tous les mardis à midi (par quinzaine). De Marseille pour Tunis, tous les mercredis à midi (par quinzaine). De Marseille à midi ; De Marseille pour Tunis tous les mercredis à midi ; De Tunis pour la Côte Tunisienne (Sousse, Monastir, Méhdia, Sfax, Gabès, Djerba, Tripoli) tous les vendredis, à 7 h. du soir. De Marseille pour Bizerte, Tunis (hebdomadaire) et Palerme (par quinzaine) tous les samedis à midi.
Départs réguliers tous les mardis à midi de Tunis pour Sfax, Djerba Zarzis et les Bibans et retour par les mêmes escales (sauf modification.)
La compagnie accepte avec connaissements directs les marchandises à destination de Toulon, Cannes, Nice, Bordeaux, La Rochelle, Nantes, Saint-Nazaire, Le Havre, Rouen, Paris, Dunkerque, l'Italie, la Belgique, la Hollande, la grande Bretagne, la Chine, la Cochinchine, l'Australie, la Nouvelle-Calédonie et tous les points desservis par la Compagnie des Messageries Maritimes.
La Compagnie délivre également à toute époque des billets de passage de Tunis à Paris et retour.
Pour fret et passages, s'adresser aux bureaux de l'Agence à Tunis aux bureaux de l'Agence, à Tunis, 3, rue d'Alger.
Les agents principaux : PEDELUPE Frères.

Vins, Eaux-de-Vie du Domaine de Potinville F. BERNET

TUNIS — 23, Rue d'Italie, 23 — TUNIS

Liqueurs de Marques
Eaux Minérales, etc.
Livraisons à Domicile

CRÉDIT FONCIER D'ALGÉRIE ET DE TUNISIE

Société anonyme, Capital : 50 millions
SUCCURSALE DE TUNIS : 8, Rue Es-Sadikia
Agences à Sousse et Bizerte

Prêts hypothécaires en participation avec le Crédit Foncier de France amortissables de 10 à 30 ans.
Opérations de banque, Escomptes, Recouvrement, Ordres de bourse, Avances sur titres et sur marchandises, Garde de titres, Paiement de coupons, Paiements Télégraphiques, Chèques et Lettres de crédits sur tous pays, Location de coffres-forts, Change de Monnaies étrangères, Dépôts de fonds à échéance fixe. Un an à 4 ans 30/0
Dépôts à Vue : Comptes chèques avec intérêts.

Imprimerie Typo-Lithographique F. WEBER, Tunis

Exposition Universelle de Bruxelles 1910
CLASSE 8. — Lithographie-Gravure : Médaille d'Or la plus haute récompense.
CLASSE 11. — Typographie : Médaille d'Or, la plus haute récompense.
CLASSE 12. — Publications périodiques et de luxe : Médaille d'Argent, attribuée à la Tunisie Illustrée.
M. WEBER a l'honneur d'informer sa nombreuse clientèle, et en général tous les commerçants, qu'il est à même de fournir tous les genres d'imprimés en lithographie et gravure, et ce aux mêmes prix et conditions que les premières maisons de France.

LUMIÈRE LUX

Éclairage privé et public
par l'incandescence au pétrole
la plus économique qui existe

FRAIS DE CONSOMMATION
d'une lampe de 200 bougies 0 f. 015 l'heure
— 800 — 0 f. 04 —

Lampes pour Hôtels, Châteaux, Sanatoriums, Garages, Ecuries, Remises, Salles de bal, Fêtes publiques, Cafés, Terrasses, Parcs, Cours, Fermes, Chais, etc.
Plus de 200.000 lampes en service placées dans le monde entier

Darius Bonan

concessionnaire exclusif
pour la Tunisie, Tripoli et Malte
Rue Es-Sadikia, 37
(Place de la Gare-Française) — TUNIS

MAISON DE PYROTECHNIE

Joseph PAONESSA, Artificier

Fournisseur de S. A. le Bey et la Ville de Tunis

Magasin de Vente 22 : Avenue Jules Ferry. — TUNIS
Torche en feux de couleurs pour retraites aux flambeaux — Spécialité de signaux pour la Marine et les Chemins de fer. — Méchies de Sécurité pour Mines — Fabrique à Borgel, route de la Goulette
TELEPHONE 430

BANQUE DE TUNISIE

Société anonyme — Capital 8.000.000 de Francs
Siège social à Tunis, 3, rue Es-Sadikia
SUCCURSALES : à BIZERTE, SOUSSE ET SFAK
Emission de Chèques et de Lettres de Crédit
CHANGE DE MONNAIES
Garde de titres et Objets précieux
Dépôt à vue et à terme et toutes opérations de banque
Agence de la Compagnie Générale Transatlantique

COMPTOIR NATIONAL D'ESCOMPTE DE PARIS

Société anonyme au capital de 200 millions
entièrement versés

Agences de Tunisie : Tunis, Bizerte, Sfax, Sousse

Escompte, recouvrements, dépôts à vue et à échéance fixe, avances sur titres et sur marchandises, délivrance de chèques, ouverture de crédits, ordres de bourse, garde de titres, souscriptions, opérations diverses sur titres, lettres de crédit circulaires et mandats de voyage payables dans le monde entier.

Dépôt à vue : 2 %

Dépôts à échéance fixe (de 1 an à 3 ans) : 3 %

LOCATION DE COFFRES-FORTS

Des coffres-forts et compartiments sont mis à la disposition du public pour la garde des valeurs, bijoux, titres de propriétés.
Ces coffres installés dans une serre spéciale, présentent aux déposants la plus grande sécurité contre le vol et l'incendie.
Location de compartiments à partir de Cinq francs par mois.

Le Monde

Compagnie Française d'Assurances à Primes Fixes
Contre l'INCENDIE et sur la VIE

SIÈGE SOCIAL : 16, Rue Le Peletier, 16 — PARIS
Capital et fonds de garantie : 90.000.000 de francs
VIE. — Assurances en cas de décès. — Mixtes simples et combinées, Assurances à terme fixe, dotales et en cas de vie, Rentes viagères et nouvelles combinaisons très avantageuses,
INCENDIE. — Assurances d'immeubles, marchandises, mobiliers, fermes et récoltes. Assurances contre la foudre et l'explosion des appareils à vapeur. Contre le recours de propriétaires, locataires et voisins.

Les polices de la Compagnie LE MONDE sont agréées par le Crédit Foncier de France et par l'Etat français.
S'adresser pour tous renseignements, à M. G. ATTIA, agent général, Inspecteur de la Compagnie à Tunis, Passage de Paris (par l'Avenue de Paris).
Agences régionales : BIZERTE : M. A. Laballe - SOUSSE : M. A. Daninos — SFAK : M. Aurélio Darmon : BEJA : M. S. Enriquez — LE KEF : M. César Enriquez - MAHDIA : M. J. V. d'Elie Setbon - GABES : M. Is. Saada SOUK-EL-ARBA : M. Léon Hanoun — TABARKA : M. Soria.

AGENCE DANA

9, Rue Es-Sadikia, 9 — TUNIS

Déménagements par cadres et voitures capitonnées à prix très réduits. — Formalités en douane. — Assurances maritimes — Embarquements et débarquements.
Avances sur marchandises. — Transports pour tous pays à forfait. — Garde meubles assurés. — Billets circulaires. Billets facultatifs et billets des Compagnies Maritimes, françaises et étrangères correspondants partout
Emballage de mobiliers, — Maison de confiance. — Entrepôts avenue de Londresprolongée ; 30, rue de Montpellier, et rue du Caire. — Téléphone 190.

MAISON A. MODIGLIANI

Fondée en 1868

AGENTS MARITIMES

Affrètements - Assurances Maritimes - Embarquements et Débarquements
Succursales : Bizerte-Sousse-Sfax
Adresse télégraphique : Maritime-Tunis Téléphone 74

Affrèteur Réunis } Service régulier bi-mensuel entre Tunis-Paris
Rouen-Paris.

Les fils de Th. Conseil } Service régulier mensuel entre Tunis-Bordeaux

Cie de Navig. d'Orbigny } Service régulier bi-mensuel entre LA ROCHELLE Tunis-Algérie Dunkerque.

Armement Adolf Depp } Service régulier mensuel entre ANVERS Tunis-Anvers

Armement Italien } Service réguliers mensuel et direct entre Tunis-Savone Gènes L'Aquila-Spezia-Venise-Trieste Gênes-Ravenna.

Lloyd Sabaud } Service régulier bi-mensuel de Palerme pour New-York et Buenos-Ayres avec billets directs au départ de Tunis

avec connaissements directs délivrés au départ de Tunis pour toutes les villes de la France, Belgique, Angleterre, Allemagne, Autriche-Hongrie, Russie, Suède, Norvège, Amériques et Le Levant.
Pour frets, renseignements et connaissements, s'adresser à la Maison A. MODIGLIANI, 5, rue St-Charles, ou à son agence au Port : Albert Soemama.

HUILES MINÉRALES

Huiles végétales industrielles — Huiles animales
Graisses consistantes
Brosserie, Articles de caves, Couleurs et vernis

Droguerie HABIS

Tunis - 94, rue de Portugal (ang. r. de Belgique)
Plantes médicinales — Produits chimiques. — Eaux minérales.

Compagnie Générale Transatlantique

SERVICES POSTAUX RAPIDES

Arrivées et Départ de la Semaine

ARRIVÉES

Dimanche, à 4 h. du matin, service rapide de Marseille et Bizerte.
Mardi, à 3 h. du soir, service rapide, de Marseille.
Mercredi, à 5 h. du m. service rapide, de Sfax et Sousse.
Vendredi, 9 h. du matin, service rapide de Malte.
Vendredi, à minuit, service Rapide de Marseille.
Samedi à 5 h. 30 du matin Service d'Alger, Bougie, Djidjelli, Collo, Philippeville, Bône, La Calle, Tabarka et Bizerte.
Samedi, à 5 h. 30 du matin, Service de Bordeaux, Nantes, et Saint-Nazaire, par transbordement à Alger.

DÉPARTS

Dimanche, à midi, Service direct pour Marseille.
Dimanche, à 2 h. du soir, service rapide, pour Sfax et Sousse.
Mercredi, à midi et demi, service rapide, pour Bizerte et Marseille.
Mercredi, à 4 h. du soir, service rapide pour Malte.
Vendredi, à 1 h. du soir, service rapide pour Marseille.
Samedi, à 10 h. du matin, Service pour Bizerte, Tabarka, La Calle, Bône, Philippeville, Collo, Djidjelli, Bougie et Alger.
Samedi à 10 h. du matin, Service pour Bordeaux, Nantes et Saint-Nazaire par transbordement
N. B. - Un service direct de et pour Bordeaux, Nantes et Saint-Nazaire a lieu toutes les 5 semaines.
Pour tous renseignements, s'adresser à « l'Agence de la Compagnie Générale Transatlantique », 3, rue Es-Sadika, Tunis.



Suppression des Pompes et des Puits ouverts

Les docteurs conseillent pour avoir toujours de l'eau saine, de les remplacer par le Dessus de puits de sécurité, qui sert à tirer l'eau à toutes profondeurs et empêche tous les accidents.

Système breveté lors concours dans diverses expositions, se plaçant sans frais et sans réparation sur tous les puits.

Prix 150 francs, paiement après satisfaction. Envoi franco du catalogue.

vue extérieure. — Une fillette de 10 ans puise l'eau sans fatigue à toutes profondeurs.

S'adresser à MM. L. JONET et Cie, Raismes (Nord)

Fournisseurs de la compagnie des Chemins de fer du Nord, des chemins de fer de Paris à Lyon et à la Méditerranée et d'autres grandes compagnies, ainsi que d'un grand nombre de communes

On demande des représentants

Grande Distillerie Tunisienne

G. & E. LICARI
USINE A VAPEUR

Rue d'Espagne et Rue de Besançon — TUNIS

Liqueurs de premier choix - Vins en gros

Spécialité d'Amer et de Fernet LICARI

Récompenses à plusieurs expositions et concours, Médailles d'or Exposition Universelle Paris 1900, Médaille au Concours Paris 1900.

IL N'Y AURA PLUS DE CHAUVES grâce à

L'Eau Merveilleuse « La Tunisienne »

Composée exclusivement de plantes aromatiques de Tunisie et de quinquina

Le traitement dure de un à deux mois et donne toujours un résultat certain. Des personnes chauves depuis 25 ans ont vu leurs cheveux repousser à la fin du premier mois.

DAMES ET JEUNES GENS

Conservez et fortifiez votre Chevelure par l'emploi de

L'Eau Merveilleuse « La Tunisienne »

PRIX : le lit et 20 fr., le 1/2 litre 10 fr. Envoi f. c. mandat-poste
L. CASSAR et Cie, 28, rue Es-Sadikia, TUNIS

Boulangerie - Pâtisserie Anglaise et Viennoise

Téléphone 449 WAGNER & Cie Téléphone 449

24, Rue d'Italie — TUNIS — Avenue de Paris, 8

PÂTISSERIE DE 1^{er} ORDRE — CONFISERIE FINE — CHOCOLATS
Fournitures pour Soirées, Baptêmes et Mariages
PAIN FRANÇAIS - PAIN VIENNOIS et ANGLAIS - PAIN DE MÈNAGE
Crème Chantilly de France

Service à Domicile — Expéditions dans toute la Régence

Succursale à SOUSSE, angle des rues Marché et Villedon

TUNISIA-PALACE

Hôtel de 1^{er} Ordre

TUNIS

Hôtel de 1^{er} Ordre

Lumière électrique

150 CHAMBRES ET SALONS

Lumière électrique

Le plus bel Hôtel du littoral africain - jardin d'hiver

SEUL HOTEL A TUNIS AVEC ASCENSEUR, TOUT CONFORT MODERNE

Crock-Notes

Mabrouk

Nous souhaitons la plus cordiale bienvenue à notre nouveau confrère *La Gazette*, dont la devise est : « Arts, Sciences, Lettres » et dont le rédacteur en chef est notre ami M. le Docteur Darius Scialom.

Vœux sincères de longue vie et de prospérité.

Au sujet d'une protestation

Nous avons inséré dans notre dernier numéro une protestation motivée de nombreux membres démissionnaires de la Société Mutuelle Ouvrière juive, à la suite de la radiation illégale du fondateur de cette œuvre. Quant à l'individu signalé comme scandaleusement réadmis, malgré deux radiations précédentes pour préjudice grave porté à l'association, c'est un pale disciple de Schœffer et Gutenberg, connu par sa face blafarde et ses épaules de fort de la Halle, qui est « indicateur » contre ses camarades dans l'atelier qui l'emploie et que ces derniers ont surnommé le « serpent vénimeux ».

C'est encore, pour comble, un smajiste distingué !!!

Au prochain numéro

L'abondance des matières nous contraint à laisser « sur le marbre » des articles intéressants, parmi lesquels nous signalons *Les dossiers de M. Tridon* (actualité); la suite de *Conte Oriental*, de l'ami Véhel, etc.

Dans le Nichan-Iftikhar

Nous sommes heureux de complimenter notre ami M. Jules Bellaïche, le commerçant bien connu, représentant de plusieurs maisons françaises de draperies et autres, pour la distinction flatteuse et bien méritée qui vient de lui être conférée, dans l'obtention de la rosette d'officier de l'ordre beylical du Nichan-Iftikhar.

Jamais décoration ne fut mieux placée que sur la poitrine de ce jeune et distingué négociant.

Le Bal de la Croix Rouge

Le Bal de la Croix Rouge Française a eu lieu Mercredi passé et a été un véritable succès.

Les membres du Comité, les dames patronesses, aidés d'un essaim de commissaires pressés ont fait les honneurs de cette soirée qui ajoutera son appoint par le prix des entrées et les offrandes, aux moyens dont dispose la Croix Rouge pour l'œuvre humanitaire qu'elle s'est tracée.

Quelle belle occasion, cette fête eût été pour apporter les légitimes récompenses dues à des collaboratrices trop modestes de cette Société ! Nous voulons parler de deux vaillantes jeunes filles chargées du service des dispensaires tunisiens, qui, bien plus précieux que quelques pièces d'or, donnent à l'œuvre à laquelle elles se sont consacrées, leur dévouement et leur vie.

Chose trop peu connue des Tunisois ; sans y être obligées par aucune autre considération que leur apostolat de bonté pour les malheureux et les souffrants, ces deux vaillantes se sont enfermées l'été passé près de quatre mois parmi les cholériques à la Rabta sans aucun souci de la contagion qui pouvait les frapper, soignant les malades avec un zèle infatigable — et en sauvant beaucoup. Elles n'ont quitté le lazaret où elles s'étaient strictement confinées pour ne pas risquer d'apporter avec elles l'épidémie au dehors, que lorsque le dernier malade l'a eu quitté.

Une telle action surtout à notre époque d'égoïsme et de battage est trop belle et trop touchante pour qu'elle ne mérite pas d'être signalée, dût la trop grande modestie de ses héroïnes que nous ne pouvons pas résister au plaisir de nommer : ce sont Mesdemoiselles Rochelle et Burky, en souffrir.

Les remerciements qu'elles ont reçu du Gouvernement Tunisien ne nous paraissent pas un témoignage suffisant. Il y a d'autres récompenses pour les braves ; et celles là le furent au même titre qu'un soldat chargé d'une mission qui s'expose aux coups de l'ennemi sans se soucier qu'une seule atteinte puisse être presque sûrement fatale.

La bonté et la bravoure sont des qualités trop Françaises pour que le Gouvernement de notre Patrie bien aimée ne revendique pas l'honneur de les récompenser lorsqu'elles sont poussées à un tel degré.

Nabeul

Horaires des trains. — Le nouvel horaire des trains laisse beaucoup à désirer. Nos habitants s'en plaignent et tout particulièrement les nombreux commerçants qui sont en relations suivies d'affaires avec la région de Sahel et de Sfax.

Sans demander de modifier complètement cet horaire ne pourrait-on pas tout au moins retarder d'une heure le départ du train qui part le soir de Bir-bou-Rekba sur Nabeul, afin de permettre à ce train d'attendre l'arrivée de celui de Sousse-Sfax et de prendre ainsi les voyageurs et surtout la correspondance qui se distribue le jour même ?

Nous le demandons à la toute bienveillance de Monsieur le Directeur Général des Travaux Publics.

Simple question à Monsieur le Directeur de l'Administration des Habous. — Est-il à la connaissance de Monsieur le Directeur de cette Administration que pour la vente à enzel d'une terre habous située dans la région de la « Dahkla », qui eut lieu ces jours derniers, et, après surenchère, un propriétaire indigène Si Cheik Amar ben Mohamed ben Khil de l'encher Abdelazize avait porté le prix à 605 francs et avait été déclaré adjudicataire ?

Que ce propriétaire avait versé contre reçu à l'oukil de cette Administration qui réside dans la région le sieur Hmida El Arbi pareille somme et qu'ensuite ce représentant des habous avait cru pouvoir de lui-même retourner à l'adjudicataire, sans aucun motif et malgré ses protestations, le montant de la somme versée et avait fait traiter cette vente à un de ses amis le nommé Hadj El Ksibi moyennant un pourboire, qu'on dit avoir reçu, et pour le prix de 480 francs seulement ?

Si après l'enquête qui s'impose les faits sont tels que nous venons de le dire, il est à souhaiter que l'Administration des Habous voudra bien prendre une sanction sévère contre cet oukil peu scrupuleux.

ET-TEMIMI.

Spectacles et Concerts

Au Casino Municipal de Tunis (PALMARIUM)

H. MAGNANI, chef d'orchestre.
Aujourd'hui 20 février 1912

3 h. 30 MATINEE — 8 h. 45 SOIREE

Adieux de :

TRE TRADES, clowns musicaux de l'Olympia de Paris.

Triomphal succès de :

Edmée DESTREÈRE, la divette de l'Eldorado de Paris.

LES SIX MARMORINI, dans leur numéro de reproduction de tableaux célèbres en reliefs.

SARIEHEL, le gai diseur des Ambassadeurs de Paris.

Mlle CLAIRE HETT, chanteuse gommeuse.

Mlle Germaine GERARD de l'Eldorado.

Mlle Marcelle DARCUEIL, chanteuse.

Mlle Clairette RHODIS, chanteuse.

Mlle Gergette REY-DEL, chanteuse

Mlle BOB de MARLY, chanteuse gommeuse.

PALMA-CINEMA avec ses dernières nouveautés.

Changement de vues tous les dimanches, mardis et vendredis.

ROLLER SKATING RINK

Casino Municipal de Tunis

Tous les jours (samedis et dimanches exceptés, le dimanche la séance a lieu le matin de 9 h. 30 à 11 h. 30), à 4 h. 30 de l'après-midi GRANDES SEANCES PUBLIQUES. — Entrée gratuite de la piste à toutes les patineuses. — Droit de piste pour les Messieurs 0 fr. 25. — Pour les spectateurs, entrée : 0 fr. 25. — Entrée libre pour les dames et demoiselles. — Location de PATINS : 0 fr. 30.

Au Cinématographe Omnia-Pathé

Rue Amilcar

Aujourd'hui 19 février 1912

L'HONNEUR, d'après le drame de Sudermann, joué par MM. Grand, Bour, Mmes Colonna Romani et Barbieri. — La fête des eaux sur le Mékong voyage en couleurs. — LE BONHEUR BRISÉ, scène dramatique jouée par les artistes du Théâtre Michel, de Saint-Petersbourg. — TROP AIMÉ, comique, joué par Max Linder. — LA ROUSSETTE, la seule, le grand, océanographie. — LE DEVOUEMENT D'UN FRÈRE, drame américain. — LA VAGUE DE CHALEUR, comique. — REVUE DE POSTDAM PASSE PAR L'EMPEREUR GUILLAUME — Ouverture de la Chambre des députés à Stockholm. — UN INCENDIE SOUS LA GLACE A NEW-YORK. — Rigadin et l'escalope de veau. — L'ETAN, LE SAUT ET LA MORT DE REICHEL QUI ESSAYANT UN PARACHUTE, S'EST JETÉ DU PREMIER ETAGE DE LA TOUR-EFFEL. — Demain mardi, Matinée à 3 h ; soirée à 8 h.

THEATRE ROSSINI

Mardi 20 février 1912, à 8 h. 45

Deuxième nouveau programme. — Trois filmparlants : 1- Le réveil du nègre, morceau de banjo exécuté par un virtuose ; 2- Les cris de Paris, par les camelots parisiens ; 3- Tapage nocturne, saynète satirique à 5 personnages. — LA TARE, drame de la vie telle qu'elle est, une des meilleures créations de la Maison Gaumont, interprété par les artistes de l'Ambigu. — Une série de vues comiques et dramatiques. — Demain à l'occasion du Mardi-Gras, Matinée à trois heures.



Maison DESPEROUX

FONDÉE EN 1888

El-Afrane (banlieue de Tunis) Carrière du Djebel-Carrouba

FOURS A FEU CONTINU

Chaux hydraulique, Chaux et Pierre Plâtre — Pierre à batir et Pierre de taille

BRIQUETTERIE DE PREMIER ORDRE

Briques plates et creuses Pavés et Dalles

Pour les commandes s'adresser : 12, AVENUE DE CARTHAGE

usine, à El-Afrane banlieue de Tunis

200 repas par jour, RESTAURANT du ROSSIF. Plats du jour, Repas à la carte et à prix fixe. Av. Jules-Ferry.

TUNIS-SOUVENIR

11, Avenue de France - TUNIS (Entre le Café de France et le coiffeur Ville)

Immense assortiment de CARTES POSTALES ILLUSTRÉES IMAGERIE POUR NOEL ET-JOUR DE L'AN

JOURNAUX ET REVUES

LIBRAIRIE PAPERIE

Abonnement sans frais à tous les journaux

DOCTEUR LUMBROSO

de la Faculté de Montpellier

ANCIEN INTERNE DES HOPITAUX EX-INTERNE DES ASILES

ANCIEN AIDE D'OBSTETRIQUE ET DE GYNECOLOGIE

6, RUE D'ALGER

Consultation de 2 à 5 heures

P.-L.-M

La Compagnie délivre toute l'année des carnets individuels ou collectifs, de 1, 2, et 3^e classe pour effectuer, à prix réduits des voyages pouvant comporter des parcours sur les réseaux suivants : 1^o Paris-Lyon-Méditerranée, Est, Etat, Midi, Nord, Orléans, Ouest, P.-L.-M. Algérien, Est-Algérien Etat (lignes algériennes), Ouest-Algérien, Bône-Guelma, Sfax-Gafsa ; 2^o sur les lignes maritimes desservies par la Compagnie Générale Transatlantique ; par la Compagnie de Navigation Mixte (Compagnie Touache), ou par la Société générale de Transports maritimes à vapeur ; 3^o sur les lignes maritimes des services par la Compagnie des Messageries maritimes. Ces voyages, dont les itinéraires sont établis à l'avance par les voyageurs eux-mêmes, doivent comporter, en même temps que des parcours français, soit des parcours maritimes, et sur les réseaux algériens ou tunisiens, les parcours sur les réseaux français doivent être de 300 kilomètres au moins ou comptés pour 300 kilomètres.

Les parcours maritimes doivent être effectués par les paquebots de l'une seulement des quatre Compagnies de navigation participantes ; ils peuvent cependant être effectués à la fois par les paquebots de la Compagnie des Messageries maritimes et par ceux de l'une quelconque des trois autres Compagnies de navigation. Validité. — Les carnets sont valables pendant 90 jours, à compter du jour du départ, ce jour non compris mais ils sont valables 120 jours, lorsqu'ils comportent des parcours sur les lignes desservies par la Compagnie des Messageries maritimes. — Faculté de prolongation moyennant paiement d'un supplément,

Vin du Domaine Hafsî
Propriété du Prince Ismael Bey

Suprême-Boukha Anisette Serrana

Fabricant-Dépositaire

Joseph KTORZA

TUNIS-8, Rue Ed-Drina- TUNIS

LA COTE DU SOLEIL

Etablissement Thermal de Korbous

GRAND HOTEL DES THERMES

CERCLE DES ÉTRANGERS

La plus belle excursion des environs à 50 kilom. de Tunis, route de huit kilomètres en corniche sur le Golfe, en face Carthage.

Service bi-Hebdomadaire par Automobiles] Les départs ont lieu régulièrement le dimanche et le jeudi par automobiles.

Service par chemin de fer et voiture. — Tous les jours départ de Tunis par chemin de fer (gare du Sud), à 7 h, du matin (voiture directe pour Soliman), arrivée à Soliman à 8 h, 20 (chemin de fer aller et retour, 1^o classe 5.80 : 2^o 4.15 3,55). 2 Omnibus de l'Hôtel des Thermes aller fr. : aller et retour 3 fr.) On trouve également des omnibus à prix plus réduits à la gare de Soliman. Arrivée à Korbous à 10 h. (18 kil. Départ de Korbous à 3 h du soir, assurant la correspondance avec le train partant le Dimanche à 5 h, 10 et Tunis à 6 h. du soir.

CHAUSSURES FAURE

solides pour la marche et la campagne

CHAUSSURES FAURE

habillées pour soirées

CHAUSSURES FAURE

Pantoufles chaudes et élégantes, sabots galoches, chaussons

Chaussures FAURE

Dames, Messieurs, Fillettes, Garçonnetts

14, rue d'Italie. Tunis

Horlogerie --- Bijouterie --- Joaillerie

Spécialité de Bijoux Arabes

D. LADISLAS

Seul dépositaire de la montre OMEGA

4, Avenue de France — TUNIS

Décorations, Insignes Français et étrangers

LUNETTERIE EN OR

Pendules de voyage, de salon et de bureau

Pharmacie BLOCH

14, avenue de France et 2, rue Al-Djazira

TUNIS

Léon Bloch Fils

Pharmacien de 1^{re} classe

de l'Université de Montpellier

Lauréat de l'Ecole supérieure d'Alger

Spécialités françaises et étrangères. — Optique médicale. Oxygène, sérum, préparations et pansements stérilisés. — Service spécial d'expédition immédiate. Conditions avantageuses pour Sociétés, Exploitations minières, Agricoles et Industrielles.

Téléphone N° 553

Raymond VALENSI

Ingénieur-architecte

22, Rue de Russie, 22 — TUNIS

Immeubles de rentes. — Constructions industrielles et rurales. Arrosage, distributions d'eau.

Plans à forfait, Affaires, Projets.

Mesdames

HÉMAGÈNE TAILLEUR

Quiert :
Epoques Douloureuses, Irrégularités, Retards, Suppressions, Seul produit scientifique Adopté par les Hôpitaux de France et de l'Étranger. Préparé par TAILLEUR, pharmacien de 1^{re} classe, Anc. Professeur à l'École de Médecine, Ex-Interne des Hôpitaux de Paris, Officier d'Académie. La FLACON dans toutes les Pharmacies de France 2.25. Le mandat 2.25. Brochure explicative gratuite, demande adressée à P. TAILLEUR, pharmacien à FONTAINEBLEAU (S.-et-M.). DÉPÔT PRINCIPAL A TUNIS : PHARMACIE FATTACIOLI, 7 AV. DE FRANCE.

MAISONS RECOMMANDÉES

Grand dépôt de poterie, faïence, porcelaine, verrerie, de quincaillerie, lampisterie. Maison Martinez frères, 28, rue d'Italie, Tunis.

Entrées Coloniales, gros, demi-gros et détail, dépôt de pommes de terre. A. MANCUSO, place de la gare Française.

Quincaillerie française, fournitures pour bâtiments, entrepreneurs, mines, articles agricoles. R. Jenny, 22, rue d'Algérie, Tunis.

Grande Fabrique de Pâtes Alimentaires. Boulangerie — G.-B. FRANCO, 13, Sidi-Bou-Mendil, Tunis. — Tél. 450.

Grooss, 5, Rue d'Italie, Tunis. — Grand assortiment de bijouterie et horlogerie. Prix très Modérés.

Au Flamant Rose. — M. Blanc, naturaliste Rue Al-Djazira, 16, En face l'Horloge de Paris. Pelleterie, Fourrures. Prix modérés.

Droguerie de la Poste. — J. Attal. Juste en face l'horloge de la Poste. Produits de premier choix, Prix très réduits.

Pâtisserie, Confiserie — Maison Montelatici, CHAMBON, successeur, Avenue Jules-Ferry, 53 et 55 — Five o'clock.

Gr. Café-Restaurant-Brasserie de Paris. — Bières Pousset. — Champignoles et Spatenbrau, J. Billiaut, propriétaire.

Pavillon BEAU-SEJOUR

Carthage Station

Restaurant de 1^o Ordre. — E. GIRAUD

TABAC DE LUXE

Nous recommandons à nos amis les excellentes cigarettes égyptiennes qui sont en vente en Tunisie :

« Kronos », 80 cent. le paquet de 20 cig. « Cousins », 60 » » de 20 cig. « Macedoine » 50 cent. » de 20 cig. et les « Minerva » qui coûtent 6 fr., la boîte de 100 cigarettes.

Les « Minerva » comme tabac de luxe ne sont en vente qu'au bureau de tabacs de luxe du Casino Municipal, toutes les autres se vendent partout en Tunisie.)

Les Placements exceptionnels

5 0/0 net d'impôt, sans courtage u commission quelconque, constituent un placement exceptionnel. C'est le cas du

BON DE CAISSE

qui est délivré chaque jour, 15, rue d'Alger par la Banque Franco-Tunisienne de Prêts mobiliers.

Hygiène de la Toilette

Les qualités désinfectantes, microbicides et cicatrisantes qui ont valu au COALTAR SAPONINE, LE BEUF son admission dans les hôpitaux de la Ville de Paris. le rendent très précieux pour les soins sanitaires du corps lotions, lavage des nourrissons, soins de la bouche qu'il purifie, des cheveux qu'il débarrasse des pellicules, etc. Le flacon : deux francs, les six flacons dix francs dans toutes les pharmacies,

HYGIÈNE DE LA BOUCHE

Aucun produit de parfumerie ne peut être comparé au COALTAR SAPONINE LE BEUF, pour assainir la bouche et tuer les microbes qui s'y développent, purifier l'haleine et raffermir les dents déchaussées. Il possède, en outre, l'avantage d'une innocuité absolue, condition nécessaire pour un produit d'un usage journalier.

INDUSTRIE FUNÉRAIRE

Félix FISCHER

Tunis 13, route de l'Ariana (en face le Cimetière Lire dans le prochain Numéro

GRANDE FABRIQUE de CHOCOLAT

B. MODIGLIANI & Cie

19, Rue Es-Sadikia

GROS, DEMI-GROS ET DÉTAIL

Expéditions à l'Intérieur et par Colis Postaux

Chocolat santé en tablettes 1,25 la livre

Chocolat vanille en tablettes 1,50 la livre

Chocolat au lait en tablettes 2 fr. la livre.

Janduja. Praline Duchesse, nougat 2,50 la livre.

Chocolat fourré à la crème 1,50 la livre

Saucisson à la napolitaine au chocola amandes, noisettes et pistaches 2 fr. 50 l livre.

Cèmer Napoléon 3 fr. la livre

Restaurant des Deux-Mondes

CAMILLE, propriétaire

9, avenue de Carthage — Tunis

Repas à la carte et à prix fixe. Pension 55 francs.

Imprimerie spéciale de la Petite Tunisie Socialiste

Le gérant: D. V. SCIALOM

ment fournie et aux développements attrayants, renseigne jusqu'aux plus petits détails sur les divers services du protectorat, et il n'est pas jusqu'au livre d'adresses proprement dit, par rues professions et ordre alphabétique, qui n'ait été l'objet d'une minutieuse révision.

Causerie sur la Pologne. — Jeudi dernier au local de l'Amicale de l'Alliance, devant une nombreuse assistance, notre confrère et ami Chodorowicz, rédacteur en chef au *Courrier*, a parlé de la Pologne, de sa population, de son histoire, de son commerce de sa littérature, etc.

Il a tenu pendant près d'une heure sous le charme de sa parole l'auditoire qui ne lui a point ménagé ses applaudissements, le conviant ainsi à... récidiver.

Courage récompensé. — Tandis que la justice mettra encore de longues semaines pour punir les émeutiers du 7 Novembre, les serviteurs du devoir qui faillirent tomber sous leurs coups, viennent de recevoir la juste récompense de leur héroïque conduite.

Leur liste est longue, qu'il nous suffise de mentionner les noms des inspecteurs Durin et Soulet, qui ont reçu la grande Médaille, d'or. A ces deux braves et à tous ceux qui, aux jours où grondait l'émeute, payèrent de leur personne, et viennent de voir leur sang-froid récompensé, nous adressons nos plus cordiaux compliments.

« LA CROIX VERTE »

L'Assemblée Générale de cette puissante association a eu lieu la semaine écoulée ; saisissons cette occasion pour entretenir nos lecteurs de cette admirable institution française, créée il y a une vingtaine d'années et qui n'a pas cessé un seul jour de faire profiter ses sociétaires nombreux et la population tunisoise de ses inappréciables bienfaits, lisons-nous dans la Mutualité Algérienne, Tunisienne et Marocaine, de notre excellent confrère M. Courgeau.

Nous venons de l'intituler, « Institution Française ». Française, elle est, en effet, par son but hautement humanitaire, par le nombre de nos compatriotes et de Tunisiens qui s'y dévouent par la langue officielle de ses travaux, par le patriotisme éclairé du bon Français qui est depuis si longtemps le pilote habile, M. le Marquis d'Anselme de Puisaye, et par les soins dont l'entourent le Gouvernement du Protectorat et surtout la Résidence de France. Et quoique le recrutement de ses membres se fasse un peu dans toutes les nationalités qui co-habitent dans la capitale de la Régence, quoique ses bienfaits s'étendent indistinctement sur chacun quelque puisse être son origine religieuse, nationale, politique ou autre, cette splendide œuvre n'en demeure pas moins un produit fécond de la mission qu'a accompli notre Patrie bien-aimée sur ce sol africain, au nom de la civilisation occidentale, au nom du Progrès régénérateur, au nom surtout de l'Humanité toute entière dont la vieille Gaule a été et continuera à être le soldat d'avant-garde !

L'Assistance Publique n'existe presque point en Tunisie ; la *Croix-Verte* y supplée pour une grande part ; elle y supplée même tellement que les Pouvoirs constitués ont cru bon de se décharger sur elle de tout ce qui concerne l'assistance aux malades et aux blessés.

La *Croix-Verte* a été fondée par des citoyens valeureux dans les premiers jours de l'année 1894 ; elle s'est trouvée constituée définitivement le 10 août et reçut son décret d'autorisation officielle le 15 décembre de la même année.

Son but, que nous copions sur ses propres statuts, est le suivant :

- De recueillir en tous lieux les malades et les blessés et de les transporter à leur domicile ou dans les hôpitaux, à l'entrée desquels ils sont déposés : éventuellement, de leur donner sur place ou au siège social les premiers soins nécessaires ;
- De prêter son concours à toute œuvre de sauvetage dans les malheurs publics ou privés ;
- D'assister les sociétaires malades ou infirmes, soit chez eux, soit dans les hôpitaux, s'ils le désirent ;
- D'assurer aux sociétaires un subsidie en espèce en cas de maladie, d'incapacité de travail ou de vieillesse ;
- De leur rendre les honneurs funèbres en cas de décès.

La société est, comme en le voit, en même temps une mutualité active et une œuvre d'assistance aux non-sociétaires : elle est placée sous la présidence d'honneur de Madame la Résidente Générale de France et le haut patronage des Dames du corps consulaire.

Madame Pichon, femme de notre ancien Résident devenu ministre des Affaires Etrangères, avait fait don à la *Croix-Verte* de deux voitures-brancards du modèle le plus perfectionné.

Aujourd'hui, l'Association possède un vaste local et qui pourtant dans certaines occasions, paraît insuffisant devant l'œuvre colossale accomplie et à accomplir. Ce local est pourvu d'une pharmacie avec tout le nécessaire pour des pansements ou soins sommaires et urgents, de plusieurs voitures, brancards, chars-litères, etc., et de tout un matériel de premier ordre indispensable à pareille institution.

Sur ce local flotte le drapeau social, blanc avec la croix verte et les initiales A. P. ; à la porte un tronc placé en évidence, sollicite les âmes charitables par ce mot si bon qui y flamboie : CARITAS. Et les passants s'arrêtent pour tirer de leur gousset quelque menue monnaie qu'ils glissent discrètement dans la fente. En dehors de cette sorte d'aumône, des dons plus importants affluent sans cesse vers la caisse de cette œuvre, car il n'est plus aujourd'hui un seul habitant de Tunis qui ne s'incline respectueusement au nom de la *Croix-Verte* en reconnaissant hautement la somme incommensurable de bonnes actions faites par elle.

Dans toutes les fêtes publiques, dans tous les mouvements qui créent une forte agglomération d'individus et par là-même des accidents possibles et probables, des escouades de volontaires et la *Croix-Verte*, avec leurs insignes et leur matériel sont prêts à tous tournants de rue, pour accomplir simplement leur devoir d'hommes qui sont dévoués à la cause de leurs semblables. Et c'est là que l'on sent combien le sentiment de fraternité est vivace au fond de certains cœurs, quand on voit ces braves volontaires, si sérieux quand les autres s'amuse, attentifs seulement à faire éviter les accidents ou à relever promptement les victimes.

Lors de la dernière révolte des indigènes contre les italiens, le 7 novembre 1911, au beau milieu des bagares et des tueries, une vaillante escouade de membres de la *Croix-Verte* ramassait les blessés et les morts ; abominablement excités, les arabes s'attaquèrent même à cette petite troupe que ses insignes et sa mission auraient dû suffisamment protéger ; pendant que les uns tournaient un abri sous leurs brancards et que les autres tenaient tête en attendant l'arrivée des zouaves accourus à leurs secours, un malheureux d'entre eux, un nommé Sauveur Tortorici, mortellement frappé, succomba.

De belles obsèques furent faites à cette noble victime du devoir, qui ajoutait un nom de plus au long martyrologe des membres de la *Croix-Verte* tombés glorieusement au champ d'honneur du Dévouement et de la Fraternité.

Car, lors des récentes épidémies, nos meilleures et nos premiers infirmiers furent les volontaires de la *Croix-Verte* pendant les catastrophes, les accidents, les incendies, les écroulements, les maladies, les sauvetages, ce sont surtout ces hardis mutualistes et altruistes qui se donnent sans compter ! Et, dans les cas privés, quand un particulier veut faire transporter à l'hôpital ou faire changer de domicile un parent malade ou infirme, c'est toujours aux bons soins de la *Croix-Verte* qu'il confie sa mission. Combien y ont laissé leur santé et parfois leur vie, de ces vaillants ! Et quelle est leur récompense ?

D'abord la satisfaction du bien accompli autour de soi, l'idée de la réelle Fraternité humaine repandue de plus en plus, quelques diplômes et mentions de la société avec citation à son ordre du jour.

Il est vrai que le côté mutualiste n'est pas à dédaigner à la *Croix-Verte*. Les sociétaires malades, ceux ayant perdu la force de travailler ont droit à des subsides, aux soins gratuits du docteur et aux médicaments ; un service de placement fonctionne, nous dit-on, et en cas de décès, les honneurs funèbres sont rendus au disparu. Les relations cordiales qui s'établissent entre les adhérents leur sont certainement profitables, et le titre de volontaire de la *Croix-Verte* facilite à celui qui le possède bien de petits obstacles dans la vie, car il est pris en considération par tous.

Après ces courtes lignes sur la *Croix-Verte* de Tunis, il ne me reste plus qu'à lui souhaiter une marche toujours ascendante, beaucoup de bonheur et de satisfactions à ses dirigeants et à ses 200 sociétaires.

M. SITBON.

P. S. — Qu'en me permette en terminant, de remercier bien vivement M. François Djourno, un des plus anciens et des plus dévoués sociétaires de la *Croix-Verte*, dans laquelle il occupe même un certain rang, de tous les renseignements qu'il a bien voulu me fournir spontanément, pour me permettre d'écrire l'article qui précède.

M. S.

L'ARRIVÉE DU «CARTHAGE»

Le « Carthage » sur lequel M. Alapetite, résident général s'est embarqué à Marseille sera à quai à Tunis, vers CINQ HEURES DU SOIR.

MM. les membres du Comité sont priés de se rendre au port, à quatre heures et demie, quai Nord.

LES DOSSIERS DE M. TRIDON⁽¹⁾

Pour un peu, notre honorable voisin de rue, jurerait ses grands dieux qu'il n'a jamais possédé l'ombre d'un dossier, que ses plus ardues travaux sont toujours effectués *de chic* et aussi de mémoire (faudrait-il qu'il ait la matière grise ferme !)

L'expression de son indignation a encore vu le jour mardi, le soir de notre dernière apparition, et parce qu'un de nos collaborateurs, à l'appui d'une riposte à des tiers, prétendait -- avec toutes les apparences de dire la vérité -- que ses adversaires s'approvisionnaient contre lui de documents plus ou moins terribles, puisés dans les dossiers de M. Tridon.

N'affirmait-il pas qu'un nommé Z... qui servait d'indicateur à notre confrère biscopale, avait abusé de sa pitié pour aller céder -- contre ou sans finances -- des pièces concernant une affaire guère compromettante traitée par lui en dehors de ses occupations journalistiques ?

Par un vraiment trop curieux hasard, il voyait ces mêmes pièces, après avoir servi dans le journal de M. Tridon, passer des mains de celui-ci entre celles d'un consotium juvénile plus empressé à utiliser ses ardeurs en méchanceté qu'en bonté...

Qu'après cela notre collègue *Nasica* nie toute communication de ses documents à des tiers, cela pourrait s'avaloir à la rigueur, malgré l'évidence contraire ; mais qu'il aille jusqu'à nier l'existence de ces mêmes archives, dont il avouait naguère pour le moins « plusieurs charretées », non, vraiment, M. Tridon ne nous en ferait jamais accroire !

Quoi, pâlir pendant des années, à amasser des petits papiers, à découper les journaux, à coller et classer les moindres papyrus, risquer sa vie pour sauver ses collections du feu dévastateur, et en arriver à méconnaître leur existence, et tout cela par la faute d'un plumitif armé pour les besoins de sa propre cause, vraiment, M. Tridon, on vous a changé !

Est-ce le faix du temps ?

Sont-ce les débiteurs récalcitrants ?...

LA HERNIE

M. A. CLAVERIE
l'Eminent Spécialiste de Paris
de passage à Tunis

Nous avons le plaisir de rappeler à nos lecteurs que M. A. CLAVERIE le grand Spécialiste de Paris est arrivé Samedi à Tunis, et y reste encore aujourd'hui.

Ses APPAREILS SANS RESSORT PERFECTIONNES, sont les seuls qui, tout en délivrant les malades des ressorts rigides et des pelotes dures, fournissent une contention DOUCE, PERMANENTE ET ABSOLUE.

Aussi, nous ne saurions trop engager tous ceux qui sont atteints de HERNIE, EFFORTS, DEPLACEMENTS DES ORGANES ETC., à profiter du séjour parmi nous de cet éminent Praticien pour aller lui rendre visite.

M. A. CLAVERIE recevra de 9 h. à 5 h. et fera lui-même l'application de l'appareil convenant à chaque cas qui lui sera soumis à TUNIS, GRAND HOTEL DE PARIS.

CEINTURES VENTRIERES PERFECTIONNEES pour les déviations des Organes de la Femme ORTHOPEDIE PROTHESE.

(1) Sans préjudice de l'article annoncé plus loin et qui paraîtra la semaine prochaine.

Autour d'une démission retirée

UNE BELLE MANIFESTATION

Nous avons sous les yeux les bonnes pages d'une plaquette, joliment éditée par le maître imprimeur Weber, et qui va bientôt voir le jour. Elle est intitulée : « L'Assistance Mutuelle Tunisienne à M. Ferdinand Huard, Président Général. »

L'on y trouve tout d'abord l'ordre du jour de MM. Rabby et Tremsal à la réunion extraordinaire du conseil directeur du 15 Janvier 1912, ainsi conçu :

Le Conseil Directeur de l'Assistance Mutuelle Tunisienne, composé de la presque totalité de ses membres (40), s'associe de tout cœur aux manifestations si touchantes de sympathie et de confiance qui se sont produites dans toute la Tunisie, pour protester contre l'intention manifestée par M. Ferdinand Huard d'abandonner la Présidence de la Société.

Le Conseil continuera plus que jamais son concours le plus absolu au Président Général ; il estime que la présence de M. Ferdinand Huard est indispensable à la tête de l'Assistance Mutuelle Tunisienne dont il est l'âme.

Et refuse à l'unanimité d'accepter sa démission.

Viennent ensuite les télégrammes et lettres, exprimant tous une profonde sympathie pour M. Huard, et émanant des comités d'Aïn Draham, Bèja, Bizerte, Djerba, Ferryville, Gaffour, Gafsa, Ghardimaou, Grombalia, El-Arroussa, La Goulette, Hammam-Lif, Kairouan, Kef, Mehdiya, Manouba, Mateur, Monastir, Nabeul, Pont-du Fahs, Sfax, Souk-el-Arba, Souk-el-Khemis, Sousse, Tabarka, Tébouba, Zaghouan.

Nous avons omis de signaler dans cette énumération cependant très complète, les témoignages particuliers d'affection qui ont afflué vers M. Huard dès le lendemain de sa démission, et qui l'ont pour ainsi dire agréablement obligé à se reprendre immédiatement.

Cela est fort heureux, et les nombreux mutualistes de l'A. M. ne sauraient que s'en séjournir, ne serait-ce que pour l'éclat du Bal de la Mutuelle d'hier, qui eût pu pâtir d'une telle détermination. Les bannières si belles et les tambourins si gais de M. Martin eussent paru bien ternes si M. Huard n'avait pas été là, en bon père de famille, à cette grande sauterie de famille !

Nos œuvres Mutualistes

LA MUTUALITÉ COMMERCIALE

Comme pendant à la jeune et déjà florissante *Mutualité Ouvrière* dont nous avons relaté élogieusement la venue au monde dans notre précédent numéro, dit la *Mutualité Algérienne*, sous la signature de notre collaborateur M. Setbon, nous nous devons de causer un peu aujourd'hui de sa brave aînée, la *Mutualité Commerciale de Tunis*, association de secours mutuels entre employés de Commerce de notre ville, autorisée par arrêté ministériel du 7 Avril 1904.

Voici ses visées principales : 1° donner aux sociétaires malades les soins du docteur et les médicaments ; 2° leur fournir les frais d'hospitalisation lorsqu'ils ne pourront se faire soigner à domicile ; 3° leur donner un secours pécuniaire quotidien durant le cours de leur maladie ; établir un service de placement destiné à aider les sociétaires dans leur recherche d'un emploi.

De ce but de mutualité pure, les dirigeants et les membres de cette association internationale, groupés dans un même faisceau de solidarité humaine, ont pu faire un des plus brillants élan d'union et de concorde. Et nous serions mal venus de ne point clamer le nom des plus fervents parmi les sociétaires de cette œuvre ; tous seraient à citer, mais le défaut de place nous oblige malheureusement à limiter notre citation à ceux qui se sont donnés corps et

âme, qui n'ont ménagé ni leur temps ni leur peine, ni leur parole persuasive, ni leur exemple entraînant pour placer leur chère association au premier rang des mutualités tunisoises.

Grâces en soient rendues ici à M. N. Scemama, le président aussi dévoué que modeste, aux deux vétérans de l'idée altruiste MM. Habis et Jules Benchaya, aux membres du Comité MM. Jules Ghez, notre sympathique confrère Edouard Nataf, A. Messica, D. Arous, D. Branès, Félix Baranès, Félix Berreby, J. Bigiaoui, Henri Gozlan, J. Scemama, B. Ghanem, M. C. Hadria, etc...

La plupart d'entre eux sont titulaires de la médaille de la Mutualité, qui, chez eux, n'est point une décoration banale et sans signification ; elle représente la grosse série d'efforts et de mérites de ces travailleurs pleins de zèle et d'ardeur pour leur cher groupement ; la devise : « Un pour tous, tous pour un » brille d'un vif éclat au fronton de leur philanthropique institution, et ils peuvent être fiers que les résultats viennent couronner leur peine, faisant d'eux, dans leur milieu, de véritables bienfaiteurs.

Tous les grands magasins de notre ville, beaucoup de patrons se sont faits inscrire comme membres honoraires de la Mutualité Commerciale, prouvant par là toute la sympathie et l'intérêt qu'ils portent à leurs employés qui sans s'égayer dans les pentes dangereuses de l'anarchie ou du sabotage, savent se grouper pour se rendre la vie moins épineuse tout en prouvant à leurs chefs que l'union, si elle fait la force, sait aussi procréer la bonté et l'amour du travail.

La société possède un service sanitaire digne d'éloges à la tête duquel figure l'élite des médecins tunisiens, et comme pharmacien notre compatriote M. Victor Scemama.

Notre ami M. Fitoussi (Elie) docteur en droit et membre de la Conférence Consultative, est l'avocat conseil de la « Mutualité Commerciale », comme il l'est également d'une infinité d'autres groupements.

La société a rendu, depuis une dizaine d'années qu'elle fonctionne, un grand nombre de services à ses adhérents, dont la foule augmente sans cesse. Elle donne chaque année une fête au profit de sa caisse de secours, qui est le rendez-vous préféré du Tout-Tunis select, intellectuel et bienfaisant. Elle a publié, en février 1910, un Bulletin très intéressant, qui malheureusement n'a point continué à paraître.

Et c'est dans ce même Bulletin que nous puissions la conclusion de cet article. En reproduisant l'alinéa suivant qui résumait la bonne opinion que nous avons de cette association et le rôle brillant qu'elle aura à jouer dans l'avenir :

« Une conclusion s'impose à cette petite étude sur la Mutualité Commerciale ; c'est que rien n'ébranlera plus une œuvre dont tous ont dû reconnaître l'efficacité, et ce résultat a été obtenu du jour où les questions de « personnalités ont cédé le pas aux questions de principe et aux applications pratiques. C'est sur cette base que le Comité actuel a travaillé et émet le vœu que ses successeurs s'inspirent de cette méthode pour le plus grand bien des employés et de ce cet admirable groupement qu'est la « Mutualité Commerciale de Tunis. »

Ainsi parla le Comité de cette Société, signataire de l'article de fond paru aux pages 3 et 4 du bulletin n° 1 du mois de février 1910. Et nous ne pouvons qu'applaudir à ces sages paroles, en criant à ces vaillants qui luttent pour l'idée qui nous tient tant à cœur - « Bon courage et bon succès ! »

Voir nos Crock-Notes à la 3^e page

du Theatre Municipal de Tunis

Direction : G. LABRUYERE (2^e année)
Mardi 20 février 1912
Bureau à 8 h Rideau à 8 h 30
Pour la première fois à Tunis
LY-ISTRATA
Comédie en 4 actes de M. Maurice Donnay
Partie musicale de M. Amédée Dutaey

La Petite Tunisie Socialiste
SAIT TOUT
DIT TOUT
RENSEIGNE SURTOUT